

# TRAVAUX

REVUE TECHNIQUE DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

**SOLS ET FONDATIONS. INSTRUMENTATION DYNAMIQUE DE PIEUX PAR FIBRE OPTIQUE. NOUVEAU PARKING JEAN-JAURES A TOULOUSE. HONG KONG TMCLK - "Y-PANELS". GRAND PARIS EXPRESS : PUITS DE DEPART LIGNE 15 SUD ET GARE DE SAINT-MAUR-CRETEIL. VILLA ENGELIN A MONACO. DEVIATION DE LA RN 19 A BOISSY-SAINTE-LEGER. DEVELOPPEMENT DU POLDER DE BREST. ROTULE DU QUAI DE FOS-SUR-MER. REHABILITATION DU SITE DE CLARIANT (68). BOULEVARD URBAIN SUD DE MARSEILLE**

N° 950 AVRIL/MAI 2019



# TRAVAUX



KIT MÉDIA  
2020

# La revue technique des entreprises de travaux publics

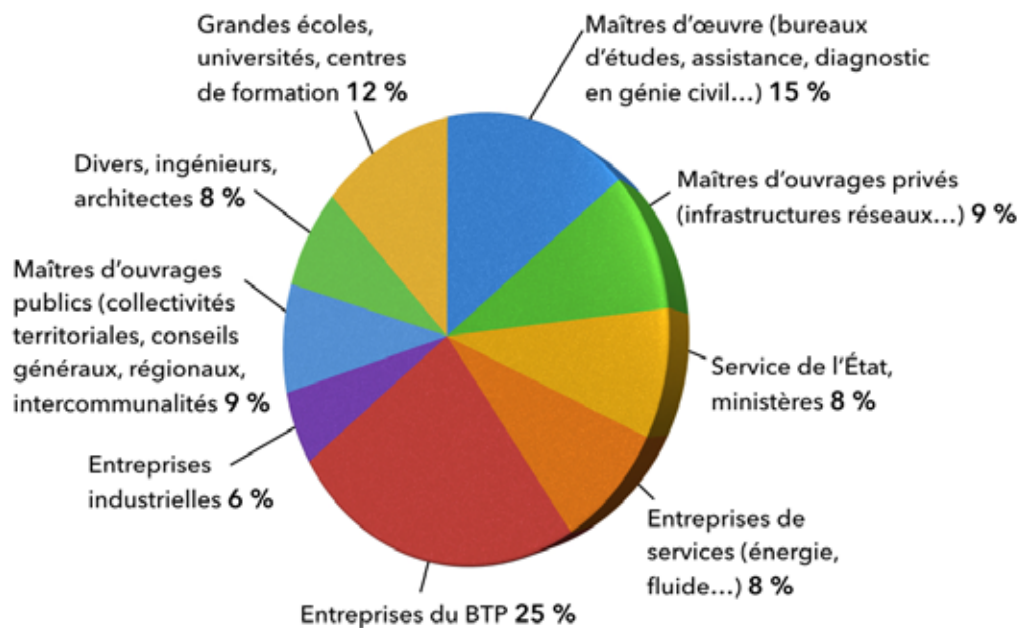
**TRAVAUX**, revue de référence technique et scientifique des travaux publics créée en 1917, est publiée par les éditions Sciences et Industries, sous l'autorité de la FNTP (Fédération nationale des travaux publics).

**TRAVAUX**, revue prestigieuse composée de plus de 100 pages par numéro, est constituée d'articles rédigés par des ingénieurs spécialisés pour des lecteurs exigeants et responsables, en charge de bâtir ou de rénover les grandes infrastructures de travaux publics.

**TRAVAUX** dresse un panorama des chantiers remarquables qui reflètent le savoir-faire des entreprises de travaux publics. Les numéros thématiques développent les grands sujets du secteur : ouvrages d'art, sol et fondations, travaux maritimes et fluviaux, énergie, international...







PARUTION

Mensuelle - 9 numéros

DIFFUSION

2 900 exemplaires par numéro

26 000 exemplaires par an

Abonnés France et étranger, hors événements salons et partenariats

DIFFUSION SALONS

> 3 000 exemplaires

SITE WEB

[www.revue-travaux.fr](http://www.revue-travaux.fr)

LECTORAT/CIBLE

Entreprises du BTP, maîtres d'ouvrage publics ou privés, maîtres d'œuvre...

\*source éditeur 2019

**TRAMVAY**  
 L'ACTUALITÉ  
 15 pages

**ÉDITORIAL**

### UN PROJET INÉDIT POUR DESSINER UNE NOUVELLE CARTE DES TRANSPORTS



**A**vec un projet inégalé, la Région Île-de-France lance un appel à candidatures pour la conception et la réalisation d'une nouvelle carte des transports de la région parisienne. Ce projet ambitieux vise à offrir aux usagers une vision globale et cohérente des différents modes de transport existants et à venir, en intégrant les enjeux de développement durable et de mobilité.

Le projet consiste à concevoir une carte unique qui regrouperait tous les modes de transport : métro, tramway, bus, vélo, trottinette, etc. Cette carte serait accessible en ligne et sous forme de brochure, et servirait de support à des actions de communication et de concertation avec les citoyens.

Le projet est financé par la Région Île-de-France et vise à améliorer la lisibilité et l'efficacité des transports de la région parisienne. Il s'agit d'un projet ambitieux qui vise à offrir aux usagers une vision globale et cohérente des différents modes de transport existants et à venir, en intégrant les enjeux de développement durable et de mobilité.

**CONTACT**  
 Direction des transports  
 100 rue de la République  
 75001 Paris



**SPÉCIAL GRAND PARIS**

**06** ENTREPRISES ALIÉS  
 C'est l'actualité de la construction en Île-de-France.

**20** LA MAIRIE PARISIENNE : DÉCRETION DE CLAUDE LÉVY  
 Le maire de Paris annonce son projet de réforme de la ville.

**29** L'ÉNERGIE  
 Les enjeux de la transition énergétique en France.

**37** TRAVAIL  
 Les défis de la formation professionnelle.

**44** ÉQUIPEMENT  
 Les nouvelles technologies dans la construction.

**52** TRANSPORTS  
 Les projets de développement des transports en Île-de-France.

**60** DATE DE CHATELAIN  
 L'actualité de la construction en Île-de-France.

**71** L'AMBIENT  
 Les enjeux de la qualité de l'air et de la santé.

**79** MÉTIERS  
 Les nouvelles professions dans la construction.

**89** DROIT DE TRAVAIL  
 Les enjeux de la réglementation du travail.

**95** LES PERSPECTIVES  
 Les enjeux de la construction en Île-de-France.

**103** LA FINANCE  
 Les enjeux de la construction en Île-de-France.

## RUBRIQUES

### ÉDITORIAL

TRAVAUX fait appel à de grandes signatures de l'univers des travaux publics. Le lieu d'expression de toutes les opinions scientifiques, techniques, politiques...

### SOMMAIRE

Percutant, il assure une vision synthétique du contenu rédactionnel.

RUBRIQUES



PREMIERE CASE ATTRIBUEE PAR SGP AU FORT

MARTELL a été le premier à être attribué à la construction de la tour de la Fort. Le contrat a été attribué à la société de construction de la Fort. Le contrat a été attribué à la société de construction de la Fort. Le contrat a été attribué à la société de construction de la Fort.



**TRAVAILUX ACTUALITE**

**OUVRAGES D'ART EUROPEENS DANS LA SELECTION FINALE DU PRIX DE L'YSAËRE**

**CONGRES AIDE 2019 A NEW YORK**

**LA MODELISATION ET LE NUMERIQUE CONTRIBUENT A MEUX PROTEGER DES CHUTES DE BLOCS**

**ALBUM**

**ACTUALITE**

**TRAVAILUX ACTUALITE**

**ALBUM**

**ACTUALITE**

ALBUM  
Images panoramiques qui permettent de mesurer immédiatement l'ampleur des chantiers.

ACTUALITE  
Panorama général des actualités de l'ensemble des secteurs T.P. : une dizaine de pages, agenda, grands rendez-vous...



# RUBRIQUES

**OFFICIAL PUBLIC**

**FRTP ÎLE-DE-FRANCE**  
**VISIBILITE ET QUALIFICATION AUTOUR DU NOUVEAU GRAND PARIS**

**AVEC LE NOUVEAU GRAND PARIS, LE GRAND PARIS EXPRESS, SOUS LES PROLONGEMENTS DES LIGNES DE METRO ET, DEPUIS PEU, LES JEUX OLYMPIQUES DE 2024, LA FEDERATION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS ÎLE-DE-FRANCE (FRTP ÎLE-DE-FRANCE) ET LES ENTREPRISES DEVELOPPEMENT D'UN ACCELERATEUR D'ACTIVITE. ENTREVUE AVEC JOSÉ MARCOZ, PRESIDENT D'UN DES SECTEURS DES TRAVAUX PUBLICS ÎLE-DE-FRANCE, EN CE MOMENT.**

**ENTRE LES MOINS CONNAISSANT QUELQUES CEMETIERES POUR LES SUJETS DE L'ENTREPRISE (SUIVANT LES DIVERSES COMPTES DE PENSION PAR LES TRAVAUX), A MON, UN DE SES INTERETS EST DE S'INTERESSER AUX MOYENS ET TOUT PARTICULIÈREMENT AUX FINANCEMENTS DE LA MOBILITE A MOYEN TERME SUR LES SECTEURS DE TRAVAUX ET DE QUALIFICATION. LES MOYENS ET L'EXPERIENCE JOSÉ MARCOZ, PRESIDENT DE LA FEDERATION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS ÎLE-DE-FRANCE, EN CE MOMENT. EN QUATRE ANS, IL A DIRIGÉ UN SERVICE D'ENTREPRISES PUBLICS DE TRAVAUX PUBLICS ET A REUNI DES COLLABORATEURS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE.**

**Il est difficile de parler de la mobilité et de la qualification autour du nouveau Grand Paris. C'est un sujet qui a beaucoup évolué ces dernières années. Il faut voir comment les différents acteurs du secteur ont travaillé ensemble pour répondre à ces défis. C'est une véritable aventure humaine et technique.**

**Les travaux de la ligne 15 sont en cours. C'est un défi technique et humain. Il faut garantir la qualité et la sécurité tout au long du projet.**

**Le projet de la ligne 15 est un défi technique et humain. Il faut garantir la qualité et la sécurité tout au long du projet.**

**Le projet de la ligne 15 est un défi technique et humain. Il faut garantir la qualité et la sécurité tout au long du projet.**

**MACCAFFERRI**  
**CONCEVOIR ET PROPOSER LA SOLUTION OPTIMALE**  
**LA SOLUTION OPTIMALE**

**MACCAFFERRI**  
**CONCEVOIR ET PROPOSER LA SOLUTION OPTIMALE**  
**LA SOLUTION OPTIMALE**

**MACCAFFERRI**  
**CONCEVOIR ET PROPOSER LA SOLUTION OPTIMALE**  
**LA SOLUTION OPTIMALE**

**MACCAFFERRI**  
**CONCEVOIR ET PROPOSER LA SOLUTION OPTIMALE**  
**LA SOLUTION OPTIMALE**

**MACCAFFERRI**  
**CONCEVOIR ET PROPOSER LA SOLUTION OPTIMALE**  
**LA SOLUTION OPTIMALE**

**MACCAFFERRI**  
**CONCEVOIR ET PROPOSER LA SOLUTION OPTIMALE**  
**LA SOLUTION OPTIMALE**

## ENTRETIEN

Un journaliste recueille des informations pour bâtir le portrait d'une entreprise, d'un homme, d'une femme, d'un secteur d'activité...

## REPORTAGE

Immersion au sein d'une entreprise, ses hommes, ses activités, son développement, ses savoirs-faire...

# RUBRIQUES

**Grand Paris express**

Le Grand Paris express est le plus grand projet de transport de la France. Il s'agit d'un réseau de métro à grande échelle qui reliera les communes de la région parisienne. Le projet est financé par le Grand Paris Saclay et le Grand Paris Seine.

Le tunnelier est une machine qui creuse des tunnels souterrains. Elle est composée d'une tête qui coupe le sol et d'une queue qui évacue les déblais. Le tunnelier est utilisé pour creuser des tunnels de grande section.

Le tunnelier est une machine qui creuse des tunnels souterrains. Elle est composée d'une tête qui coupe le sol et d'une queue qui évacue les déblais. Le tunnelier est utilisé pour creuser des tunnels de grande section.

**TRÉSORS DE NOS ARCHIVES**

YVES ROUSSEAU

Le plan de la gare de Paris-Montparnasse est un document d'importance capitale. Il a été conçu par l'architecte Paul Sarrus et le constructeur Gustave Eiffel. Le plan montre la disposition des voies, des quais et des bâtiments de la gare.

PROJET	DATE	ÉTAT
PROJET	1889	PROJET
PROJET	1890	PROJET
PROJET	1891	PROJET
PROJET	1892	PROJET
PROJET	1893	PROJET
PROJET	1894	PROJET
PROJET	1895	PROJET
PROJET	1896	PROJET
PROJET	1897	PROJET
PROJET	1898	PROJET
PROJET	1899	PROJET

Le plan de la gare de Paris-Montparnasse est un document d'importance capitale. Il a été conçu par l'architecte Paul Sarrus et le constructeur Gustave Eiffel. Le plan montre la disposition des voies, des quais et des bâtiments de la gare.

Le plan de la gare de Paris-Montparnasse est un document d'importance capitale. Il a été conçu par l'architecte Paul Sarrus et le constructeur Gustave Eiffel. Le plan montre la disposition des voies, des quais et des bâtiments de la gare.

## CHANTIERS

Focus et décryptage des grands chantiers français et internationaux, avec la participation des auteurs, directeurs de projet, responsables, ingénieurs, bureaux d'études, grands groupes industriels, entreprises T.P. ...

## TRÉSORS DE NOS ARCHIVES

Véritable encyclopédie et mémoire des grands chantiers historiques, disponible et archivée depuis plus de 100 ans.

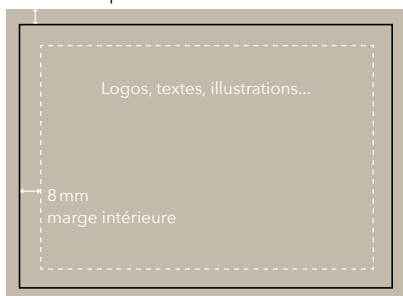
## PLANNING RÉDACTIONNEL 2020\*

<b>TRAVAUX 957</b>	<b>TRAVAUX 958</b>	<b>TRAVAUX 959</b>
janvier-février	mars	avril-mai
Spécial Innovation	Sols & fondations I	Énergie
<b>TRAVAUX 960</b>	<b>TRAVAUX 961</b>	<b>TRAVAUX 962</b>
juin	juillet-août	septembre
Maintenance des infrastructures	Travaux souterrains	International
<b>TRAVAUX 963</b>	<b>TRAVAUX 964</b>	<b>TRAVAUX 965</b>
octobre	novembre	décembre
Travaux maritimes et fluviaux	Ouvrages d'art	Sols & fondations II

\*La rédaction se réserve le droit de modifier les sujets et leurs dates de parution.



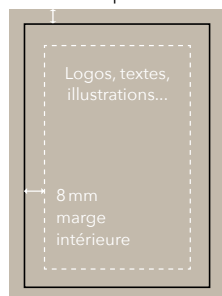
5 mm fonds perdus



DOUBLE PAGE

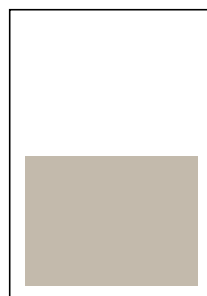
PP : 430 x 315 mm  
 marge intérieure : 15 mm  
 + fonds perdus : 5 mm

5 mm fonds perdus



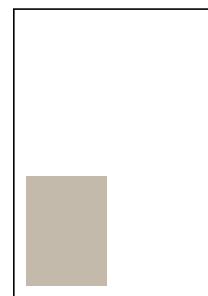
PAGE

PP : 215 x 315 mm  
 marge intérieure : 15 mm  
 + fonds perdus : 5 mm  
 FU : 185 x 254 mm



1/2 PAGE

HORIZONTALE  
 185x 121 mm



1/4 PAGE VERTICALE

90,5 x 121 mm

SURFACES	TARIFS HT
double page	5 600 €
1 page	3 000 €
1/2 page	1 800 €
1/4 page	1 100 €

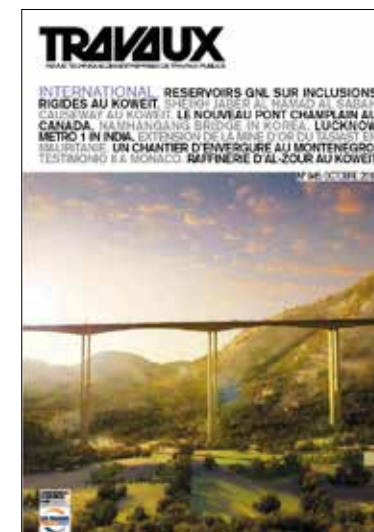
EMPLACEMENTS PRÉFÉRENTIELS	TARIFS HT
4 <sup>e</sup> de couverture	4 100 €
2 <sup>e</sup> de couverture	3 800 €
3 <sup>e</sup> de couverture	3 300 €

Opérations spéciales, publiereportages, surcouvertures, tirés à part, panneaux...	nous consulter
---	----------------

CONDITIONS COMMERCIALES	
Nouvel annonceur	- 10 %
Volume 2 parutions	- 10 %
Volume 3 à 5 parutions	- 15 %
Volume 6 à 9 parutions	- 20 %
Emplacement de rigueur	+ 10 %

Remise professionnelle pour tout annonceur passant par un professionnel dûment mandaté	- 15 %
--	--------

## FORMATS ET TARIFS



### INFORMATIONS TECHNIQUES

**Format de la revue** : 215 x 315 mm

Prévoir une marge intérieure de 8 mm au minimum pour les formats pleine page

**Remise des ordres** : 30 jours avant parution

**Remise des éléments techniques** : fichier(s) format .eps, .pdf et/ou .tif, haute définition

**Création, conception, réalisation et photogravure** : sur devis

**Impression** : offset, quadri, trame 150

**Délai d'annulation** : 6 semaines avant parution

- 1- Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation des présentes conditions de ventes. les indemniseront de tous les préjudices qu'ils subiraient, et les garantiront contre toute action des tiers à raison des insertions.
- 2- Si un annonceur entend passer par un mandataire, ce dernier doit fournir un mandat écrit de l'annonceur. L'annonceur peut alors bénéficier de la remise professionnelle de 15%. Il demeure néanmoins responsable du règlement à l'égard de Rive Média même si le mandataire assure le relais financier.
- 3- Les dates de parution de la revue ne sont communiquées par Rive Média qu'à titre indicatif. Un ordre de rigueur pour un emplacement déterminé n'engage Rive Média que si cet ordre est confirmé par écrit ; Rive Média n'est pas responsable des retards, dans la distribution de ses publications, imputables à la poste ou aux messageries.
- 4- Toute annulation d'insertion doit parvenir, par écrit à Rive Média, 6 semaines avant la date de parution. En cas de non-respect des dates de remise des éléments techniques, l'annonce parue précédemment sera réutilisée. À défaut, la mention "emplacement réservé à..." (suivie du nom et adresse de l'annonceur) est imprimée à l'emplacement réservé et l'insertion est facturée aux conditions de l'ordre.
- 5- Rive Média et l'éditeur sont libres de refuser l'insertion d'une annonce sans avoir à justifier leur refus, conformément aux usages dans la presse.
- 6- L'annonceur et son mandataire dégagent Rive Média et l'éditeur des responsabilités civiles qu'ils pourraient encourir du fait des annonces publicitaires qu'ils ont fait paraître sur ordre, 7- Tous nos prix s'entendent hors taxes, éléments techniques et Cromalins fournis. Tous travaux supplémentaires seront facturés en frais techniques.
- 8- L'annonceur est seul responsable de la qualité des fichiers informatiques qu'il fait parvenir à Rive Média. Les pages d'un même cahier en quadrichromie sont tirées en amalgame. Les tirages sont donc effectués au mieux sans garantie d'une fidélité absolue de reproduction des couleurs. En cas de problèmes techniques liés à des films dont les densités de couleurs ne sont pas conformes à la gamme GEU, Rive Média ne saurait être tenue responsable.
- 9- Rive Média décline toute responsabilité au sujet des éléments techniques et des documents qui n'auraient pas été retirés par l'annonceur ou son intermédiaire dans un délai de trois mois après sa dernière utilisation.
- 10- Les règlements doivent être effectués à 30 jours fin de mois date de parution au plus tard sauf accord particulier. Tout retard de paiement entraînera la suspension des parutions prévues et des pénalités du double de l'intérêt légal en vigueur. Les frais de procédure de recouvrement sont à la charge de l'annonceur.
- 11- Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée dans la semaine suivant la parution. En cas de litige, le tribunal de commerce de Paris est seul compétent.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



### CONTACT

**Bertrand Cosson**

01 41 63 10 31

b.cosson@rive-media.fr

**Rive Média**

10 rue du Progrès 93100 Montreuil, France

**Consultez nos kits média  
sur [www.rive-media.fr](http://www.rive-media.fr)**